



DEMARCHE « AGENDA 21 »

Forum participatif du 6 Septembre 2013

Restitution des échanges et productions des participants



21 octobre 2013

SOMMAIRE

.....	2
1. Le mot du maire et de l'adjoint Agenda 21	3
2. Le déroulement du forum participatif	4
a) Le contenu des échanges et des productions des participants	4
(1) 3 questions pour 3 temps d'échanges en petits groupes	4
(2) La sélection de 2 enjeux par chaque groupe	10
(3) Le sondage des enjeux	12
b) Bilan de la soirée	13
c) Suites	13
d) Annexe : diaporama	14

1. Le mot du maire et de l'adjoint Agenda 21

Après un an d'enquêtes et de recherches minutieuses auprès de toutes les personnes qui comptent dans la vie économique, culturelle et sociale du Conquet ainsi que des instances qui ont voix au chapitre dans la gestion municipale, après des rencontres préparées avec des personnes de tous horizons, Marie-Pierre Roignant, chargée de mission, a rédigé l'état des lieux de l'Agenda 21, un document important donnant une bonne vision de la réalité conquétoise.

D'aucuns auraient pu croire que cela suffisait pour continuer, mais agir ainsi eût été contraire au vœu exprimé dès le lancement de l'Agenda 21, celui d'impliquer le plus de monde possible dans la démarche.

C'est pourquoi, après avoir informé la population par le biais du bulletin municipal, du Conquet Infos et de la presse locale, Le Conquet a organisé le 6 septembre 2013, en soirée, un temps de concertation entre toutes les forces vives de son territoire : habitants, associations, professionnels, acteurs institutionnels, élus, agents de la mairie.

Ce temps d'échange autour de la vision du territoire, de ses problématiques et besoins, visait à dégager des pistes d'enjeux.

Ce sont ces enjeux qui seront ultérieurement déclinés en objectifs et en actions concrètes.

Cette concertation a pris la forme d'un « forum participatif » et s'est appuyé sur un outil d'animation dit d'« intelligence collective ».

Le « World Café » (« Bed kafe », en breton) permet l'expression de chacun, dans une ambiance conviviale. La variété des publics a favorisé le croisement des divers points de vue et donc la richesse des productions, dans une ambiance conviviale.

Il était animé par Marie-Pierre ROIGNANT, Consultante en développement durable et démarches participatives.

La soixantaine de personnes présentes a montré que le forum, à défaut d'être attendu, méritait d'être mis en place.

Les réticences, les appréhensions et les doutes que certains pouvaient éprouver en début de réunion se sont vite estompés : la méthode d'animation utilisée par Marie-Pierre Roignant n'a pas tardé à produire ses effets.

Les retraités constituaient le gros de la troupe ; ce qui n'a rien d'étonnant par rapport à la démographie de la commune. Venus d'horizons différents, conquétois de souche ou d'adoption, ils ont pu échanger avec de jeunes actifs, des élus (la moitié des conseillers), des agents communaux (en petit nombre), des représentants d'instance comme la CCPI, le Parc Marin, la Chambre d'Agriculture (en début de réunion)

Même si l'éventail des sujets abordés a été très large, il va de soi que la discussion aurait été plus riche si les milieux socio-professionnels avaient été davantage représentés. Agriculteurs, pêcheurs, commerçants auraient pu éclairer les participants sur les problèmes qui sont les leurs, sur leurs attentes. Faire venir demain les absents d'hier, un défi à relever !



2. Le déroulement du forum participatif



a) Le contenu des échanges et des productions des participants

(1) 3 questions pour 3 temps d'échanges en petits groupes

Les consignes :

Répondre à 3 questions

Sélectionner 2 enjeux et les argumenter, les présenter à l'ensemble des participants

Question 1 : « A votre avis, quelles sont aujourd'hui les forces de la commune du Conquet, quelles sont les opportunités qu'elle peut saisir, pour assurer sa prospérité d'une manière générale et du point de vue du Développement Durable (DD) »

Les forces :

Site et situation géographique de la commune.

Proximité de Brest.

La beauté de la commune.

Environnement naturel.

Mosaïque de paysages et sites diversifiés (mer, plages, dunes).

Sentiers côtiers – GR

Le cadre de vie – l'authenticité conservée.

Le port ; les ports de pêche, de plaisance, de commerce (accès aux îles –gare maritime).

Une vie de bourg.

La rénovation du centre-ville.

Les commerces.

L'ouverture dominicale des commerces.

Le marché du mardi et la vente de produits locaux.

La diversité et la qualité de l'offre commerciale.

Le patrimoine.

Les maisons de caractère, dans le centre-ville et à Lochrist.

La Maison des seigneurs.

Les bâtiments historiques recensés dans le parcours de ville.

Les forts et les phares.

Le dynamisme de l'office de tourisme. Ses animations.

Les labels.

De bonnes capacités d'accueil touristique.

La qualité des plages.
Une ville à taille humaine.
Les services : sociaux, médicaux (cf. cabinet médical, cabinet infirmier, podologue...)
Une vie associative dynamique.
Les deux écoles primaires et le collège.
Les transports en commun.
Le parc de Beauséjour.
Le village vacances de Beauséjour ; les hôtels et résidences.
Ville fleurie.
Le tourisme.
La loi littoral protectrice.
L'investissement collectif de la population.
Les loisirs nautiques sur la ria.
La polyactivité économique (pêche, artisanat, agriculture, commerce).
Le surf aux Blancs sablons.
Cantine municipale en gestion directe.
L'enfouissement des lignes électriques.
Le parc marin.
Capacité intergénérationnelle.
Renouvellement de la population.
Faible criminalité – peu de vandalisme.
La mutualisation des moyens (CCPI).
Faune marine et terrestre.
Structures d'accueil communal enfants et jeunes (ALLSH, accueil jeune, bibliothèque, ludothèque, local de rencontre jeunes enfants).

Les opportunités :

Le parc marin.
Les protections des sites espaces naturels (Natura 2000, Conservatoire du Littoral, CCPI).
La couverture médiatique dont bénéficie la commune (tempête au JT, TV, films).
Les synergies intercommunales.
Le parc de Beauséjour – poumon vert du Conquet.
La révision du PLU.
L'agenda 21.
La reprise et la réhabilitation de l'hôtel Sainte Barbe.
L'augmentation de la capacité hôtelière.
Implantation d'une surface commerciale compétitive.
La desserte aérienne et ferroviaire.
Nouvelle loi fiscale sur les résidences secondaires qui encouragera le passage en RP.
Loi qui permet aux commerces d'être ouverts le dimanche.
Trafic maritime vers les îles.
Ré-habiter les îles.

Agriculture tournée vers le marché local, vente directe, bio, qualité.
Gastronomie.
Tourisme vert.
La loi littoral.
L'écotourisme.
Législation urbanisme agriculture, environnement.
La demande de proximité – circuits courts.
Les éco-quartiers ; l'écohabitat.

Question 2 : « A votre avis quelles sont les faiblesses et les menaces pour la commune du Conquet d'une manière générale et du point de vue du DD »

Faiblesses :

Vieillesse de la population.
Absence de réserve foncière.
Etre au bout du bout, au bout du monde.
Absence de politique foncière.
La surface de la commune.
Un PLU insuffisamment exigeant.
Le prix du foncier.
L'accès aux ports.
L'accès aux plages (Blancs Sablons), notamment pour les handicapés et personnes âgées.
Montée de l'incivilité et manque d'information de la part des autorités.
Manque de civisme (pots d'échappement des mobylettes).
Animaux en liberté.
Déclin des activités traditionnelles (agriculture, pêche).
Augmentation des surfaces goudronnées – imperméabilisées.
La densité de l'habitat.
Circulation difficile dans le centre-ville. Vitesse des véhicules.
Manque de pistes cyclables sécurisées.
Propreté : crottes de chiens, mégots.
Utilisation intempestive des chemins piétonniers (quads, vtt, motos).
Mauvaise gestion de l'éclairage public.
Manque d'emploi ; difficulté de s'implanter.
Faiblesse du tissu économique.
Manque d'accompagnement au télétravail.
Problèmes de stationnement.
Manque de zones commerciales ou artisanales.
Manque de poubelles sur les parkings des plages.
Risque de perte d'identité (cf agriculture).

Anarchie de la zone de carénage.
Manque de cohérence entre les lieux et les styles de construction.
On ne boit pas l'eau du robinet.
Trop d'animaux en liberté.
Conflit d'usage au niveau des plages entre baigneurs, surfeurs, animaux.
Chiens, chats et chevaux dans la ria.
Ville dortoir de vieux riches.
Eloignement de Brest.
Manque de création d'emploi.
Saison trop courte.
Meilleure utilisation du plan d'eau.
Manque d'exploitation de la ria après la passerelle.
Absence de salle de spectacle.
Pêche autorisée par la préfecture (tellines aux Blancs Sablons) aux professionnels non conquétois.
Manque de liaison avec Saint Renan.
Manque de transversalité dans les transports vers les communes voisines.
Transports peu optimisés (cf fréquentation du car).
Manque d'aire de covoiturage.
Pas de possibilité de mixité des transports (vélos – cars).
Manque de trottoirs adaptés (landaus – fauteuils).
Ville parking des îles (les touristes ne s'arrêtent pas).
Encore un peu d'anarchie dans le stationnement.
Absence de zone industrielle.
Logements chers, peu accessibles aux jeunes.
Activités nocturnes inexistantes.
Manque de vie sociale dans les bars pour les ados.
Tristesse de la vie nocturne.
Loisirs : manque de partenariat avec Plougonvelin pour Kéraudy et la piscine.
Manque d'accessibilité aux jeunes des structures existantes.
Transports en commun : temps de parcours long.
Manque de toilettes écologiques sur les plages.
Tarifs élevés (commerces de proximité).
Banalisation de la commune.
Ne pas devenir une commune de banlieue.
Urbanisation galopante et très désordonnée.
Manque d'échange dans les productions locales.
Omniprésence des voitures en centre-ville.
Changement climatique et disparition des sentiers côtiers.

Menaces :

Pollution maritime et terrestre.
Raz de marée – tempête.
Vieillesse de la population.

Eloignement des zones d'emploi / chômage.
 Surprotection générée par les différents organismes (Conservatoire, Natura2000)
 Réchauffement climatique.
 Peur de fermeture de la supérette et de disparition du commerce de proximité.
 Crise de la pêche.
 Disparition de la ressource.
 Manque de travail.
 Menace sur la biodiversité marine.
 La pression immobilière.
 Contrainte règlementaire sur la pêche.
 Augmentation du coût du foncier.
 Baisse des activités associatives liées à la diminution du bénévolat.
 Passage des ferries.
 Baisse des dotations de l'Etat.
 Diminution des effectifs scolaires.
 Diminution des activités pêche et agricole.
 Evolution vieillissante de la population.
 Explosion des coûts de l'énergie.
 Résidences secondaires et pression sur le prix des terrains.
 Départ des jeunes conquetois vers les communes voisines.
 Ressource s'éloigne de plus en plus des côtes.
 Quotas en pêche et en agriculture.
 Pas d'établissement porteur. Pas de zones d'activités.
 Risque de déséquilibre des 4/5 piliers de l'activité économique (pêche, agriculture, tourisme, artisanat, commerces).
 Proximité du rail d'Ouessant.
 Nitrates liés à l'activité agricole.

Question 3 : « A votre avis, quels sont les enjeux pour la commune pour les années à venir pour assurer son développement durable »

Le développement économique.
 Le maintien et le développement de la diversité des activités économiques (pêche, tourisme, agriculture).
 Le maintien de l'équilibre tourisme, pêche, agriculture, commerce.
 Le maintien du caractère de la cité.
 Maintien du caractère maritime de la cité.
 Le maintien des zones naturelles.
 Un essai pour maintenir les jeunes sur LE CONQUET.
 La création d'une salle polyvalente.
 Le maintien d'un dynamisme au CONQUET, l'arrêt du grignotage foncier.
 Diminution du coefficient d'occupation des sols (problèmes de ruissellement)
 Liaison avec Saint Renan.
 Développement de l'emploi de proximité.
 Développement de l'accueil des jeunes ménages.

Maintien des espaces naturels remarquables.
 Mise en valeur raisonnée du patrimoine culturel bâti et du petit patrimoine (forts, lavoirs...)
 Développement de la participation citoyenne (entretien talus et trottoirs par exemple).
 Maintien d'un budget équilibré.
 Rajeunissement de la population et développement de l'intergénérationnel.
 Conservation du patrimoine naturel et urbain.
 Renforcement de l'attractivité touristique tout au long de l'année.
 Développement de la vente directe (agriculture, pêche...) aux particuliers.
 Maintien de la qualité de vie (pollution).
 Préservation des emplois et commerces alimentaires.
 Maintien des services publics (poste gendarmerie, école) et des services médicaux.
 Maîtrise de la qualité du bâti ancien et contemporain.
 Développement des déplacements doux (enfants...)
 Développement des déplacements inter-communaux.
 Incitation à l'installation de jeunes couples.
 Développement des loisirs des jeunes adultes.
 Maintien du tissu associatif et du bénévolat.
 Qualité de vie.
 Attractivité.
 Diversité économique, sociale.
 Préservation des terres agricoles.
 Maintien de la pêche et des activités portuaires.
 Mise en valeur du patrimoine.
 Protection du littoral.
 Equilibre budgétaire.
 Maintien de l'équilibre économique entre les activités.
 Préservation de l'environnement naturel et respect des usagers.
 Rajeunissement de la population.
 Pérenniser les structures existantes (écoles, collège).
 Développer les emplois conquétos.
 Développer les sports nautiques.
 Rendre le prix des terrains attractifs.
 Lieux de rencontre pour les ados (bars, discothèque...)
 Lotissement communaux.
 Maintien de la pêche et de l'agriculture.
 Bio.
 Taxation des terrains non bâtis en zone urbanisable.
 Avancer en protégeant l'identité locale forte sans pour autant l'empêcher d'évoluer..
 Valoriser cette identité (patrimoine naturel et culturel), cette identité terre/mer et la diversité des activités et des services.
 Avancer : développement économique en cohérence avec l'identité locale.
 Se positionner et valoriser nos domaines de compétences, en particulier autour de la mer.
 Enjeu démographique.
 Enjeu pour associer davantage la population (notamment les actifs) dans les grands choix pour la commune.
 Faire bouger Le Conquet.
 Développer le lien social.
 Ne pas dénaturer mais avancer et ouvrir.
 Développement du bassin d'emploi.
 Maintien de l'offre de soins.

Définition d'une politique foncière.
Sauvegarde et mise en valeur des chemins agricoles (ribines).
Sauvegarde et entretien des espaces naturels.
Création d'une zone artisanale.

(1)

La sélection de 2 enjeux par chaque groupe

Groupe B :

- **Préservation de l'environnement**
Maintien du côté « cité de caractère »
Arrêt du grignotage foncier sur les zones agricoles.
F3, F2, F1
- **Développement des activités économiques dans leur diversité (pêche, tourisme, agriculture, commerce)**
Maintien d'un dynamisme au Conquet
Possibilités d'offres d'emploi pour les jeunes
Développement des circuits courts.
F2, F3, F4, F5



Groupe C :

- **Maintien et développement de l'équilibre harmonieux des activités : tourisme, pêche, agriculture, commerce**
F5

Groupe D :

- **Conservation du patrimoine naturel et urbain**
Renforcer l'attractivité touristique tout au long de l'année
Donner envie à des actifs de s'installer au CONQUET
F3
- **Rajeunissement de la population de la commune**
Développement de l'intergénérationnel (aide des retraités aux activités périscolaires)
Exploration de nouvelles formes d'activités économiques
F4

Groupe E :

- **Maintien de la qualité de vie au CONQUET**
Maintien des services publics : écoles, poste, gendarmerie
Préservation des emplois : commerces et en particulier commerces alimentaires ; services à la personne, maison de retraite.
Développement des déplacements doux et intercommunaux
Maîtrise de la qualité du bâti ancien et contemporain.
F4
- **Mixité sociale**
Incitation à l'installation des jeunes couples (accès au foncier, habitat à prix accessible)
Développement des loisirs pour les jeunes adultes.

Maintien du tissu associatif et du bénévolat.

Groupe F :

- **Qualité de vie** : préserver l'environnement et maintenir les services (santé, éducation)
F2, F5
- **Diversité économique et sociale** : maintien de l'attractivité de la commune, de la vie communale
F2, F3

Groupe H :

- **Développement économique en maintenant l'équilibre entre les 4 activités principales** : tourisme, pêche, agriculture, commerce/artisanat.
Développer les emplois et conserver la diversité économique.
- **Rajeunissement de la population**
Pérenniser les structures existantes : écoles, collège, alsh, associations, bibliothèque, ludothèque
Pérenniser et développer les commerces de proximité.
F3 F4

Groupe J :

- **Se développer en s'appuyant sur son identité**
Ne pas perdre son identité (atouts naturels, patrimoniaux, humains...) et la renforcer
Garder notre diversité (pêche, agriculture, tourisme, population)
Attirer de nouvelles activités en lien avec nos atouts.
F5 F2
- **Faire bouger Le Conquet**
Associer davantage la population aux choix de la commune
Développer le lien social
S'ouvrir aux autres communes au niveau associatif, culturel, pour être plus forts ensemble
F3, F4

Groupe I :

- **Maintien des activités économiques**
Maintien de la pêche et de l'agriculture : développement des infrastructures, protection de la ressource, terrains agricoles à préserver.
Maintien du commerce local (SPAR).
F2
- **Installation de jeunes ménages**
Lotissements communaux : prix des terrains accessibles, petites surfaces, mixité – logements sociaux.
Taxer les logements vacants.

Groupe K :

- **Maintien d'un équilibre entre les différentes activités** : pêche, agriculture, commerce, artisanat, soins, associatifs...
F4 F3
- **Développement d'une politique foncière**
Attractivité pour les jeunes ménages
Mixité sociale

Maintien de la jeunesse au Conquet.

Groupe L :

- **Maintien de la vie économique :** pêche professionnelle, commerce, agriculture, création d'une zone artisanale. Services (poste, médecin, transports, maison médicalisée)
- **Protection du site :**
Architectural, urbanisme contrôlé, sentiers côtiers, plages
Développement d'un tourisme de qualité.

Groupe M :

- **Protection du littoral**
La falaise s'effondre.
Les dunes s'affaissent
Augmentation du niveau de l'eau
Limiter le mitage immobilier, ne plus construire en secteur côtier
F1 F2
- **Rajeunissement de la population conquétoise**
Dynamiser la commune pour accueillir la population active : consommation, emploi
installation immobilière, aide aux déplacements sur Brest (aire de co-voiturage,
multiplication des transports, équipement des cars avec des porte-vélos



(2) Le sondage des enjeux

Un sondage global, par gommettes, a été réalisé pour traduire les préférences des participants

Les 7 premiers enjeux / groupes d'enjeux qui ressortent de ce sondage sont :

1. L'accueil des jeunes ménages

(16 votes – et des votes massifs pour des enjeux sensiblement équivalents :
rajeunissement de la population -> 14 voix ; installation de jeunes ménages -> 5
votes ; mixité sociale 1 vote ; politique foncière pour rajeunissement ->7 ... **soit 43
votes**);

2. **Le maintien et/ou le développement des activités économiques dont l'équilibre est jugé essentiel** : 14 + 10 + 3 + 5+1 + 4 + 2... **soit 40 votes**
3. La protection et la conservation du patrimoine naturel, urbain et bâti : 14 + 5 + 8 **soit 27 votes**
4. La protection du littoral : 15 votes
5. Maintien de la qualité de vie : 14 votes maintien services, commerces, développement des déplacements + 1
6. Faire bouger Le Conquet : associer la population, développer le lien social, s'ouvrir aux autres communes, 11 votes.
7. Se développer en s'appuyant sur son identité : 8 votes



b) Bilan de la soirée

« Ce que vous avez apprécié de cette soirée »



- La convivialité et l'écoute ;
- La richesse des échanges et des rencontres : « les gens ont fait connaissance ».
- Une animation dynamique et une méthode efficace ;
- Une soirée agréable qui a rapproché les gens ;
- Une liberté de paroles ;
- La possibilité de s'exprimer sans arrière pensée
- Ambiance très dynamique
- Buffet excellent ;
- Originalité de la concertation ;
- Une organisation impeccable
- « je n'ai pas vu le temps passer »
- « à quand la prochaine ? »
- « Bravo Marie-Pierre »
- « merci Marie-Pierre »
- « Travailler ensemble pour mieux vivre ensemble »

« Ce que vous avez moins apprécié de cette soirée »



- Trop d'énoncés à la fois dans la présentation
- Pas assez de temps pour réfléchir avant les échanges,
- Pas assez de temps pour poser des questions aux rapporteurs ;
- Trop court ;
- Trop près des municipales ;
- Préciser le rôle des différentes instances (qui fait quoi : CG, CCPI, commune)
- Rendre concret ce qui est théorique ;
- Pas assez de bio, écologie, DD.

c) **Suites**

Conformément à l'engagement pris lors du Forum participatif du 6 septembre, ce document va être transmis à tous les participants et à tous les conseillers municipaux ; il sera aussi mis en ligne sur le site de la commune et pourra donc être consulté par toutes les personnes qui s'intéressent à l'Agenda 21 du Conquet.

Lors d'un prochain conseil municipal (fin novembre – début décembre), les élus seront invités à retenir les enjeux qui leur semblent essentiels pour l'avenir du Conquet. Compte tenu de la proximité des élections municipales (mars 2014), chaque liste élaborera un programme d'actions en lien ou non avec les enjeux retenus ; cependant, une fois la nouvelle municipalité installée, il sera judicieux d'avoir à nouveau recours à une démarche participative, comparable à celle du 6 septembre, afin que les Conquétois se sentent concernés et deviennent acteurs du développement durable de leur commune.